



Soutien à Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT



Lyon, le 4 décembre 2025

Le syndicat CGT Ville de Lyon apporte son soutien plein et entier à Sophie Binet, Secrétaire Générale de la Confédération Générale du Travail, honteusement mise en examen pour avoir prononcé une phrase visant à dénoncer le système de casse organisé, de nos emplois, nos services publics, nos droits individuels et collectifs et nos conditions de vie dans la dignité.

La CGT dénonce fermement cette accusation du patronat réactionnaire qui vise une fois de plus à détourner l'opinion publique, dans le but de ne pas rendre des comptes sur les montants faramineux des aides publiques qu'ils touchent sans contrôle ni contrepartie, des exonérations de cotisations sociales dont ils bénéficient, affaiblissant par la même notre système de sécurité sociale et créant des trappes à bas salaires, rendant ainsi toujours plus précaire le travail et sa juste rémunération.

La CGT rappelle que la liberté syndicale est une liberté fondamentale, indispensable au fonctionnement d'une démocratie. Chercher à en entraver l'exercice constitue une atteinte grave à un droit essentiel, protecteur de l'ensemble du monde du travail.

Il s'agit de la 5e procédure judiciaire contre un membre du bureau confédéral de la CGT en 2 ans. Sur le terrain, des centaines de militants et militantes font face à une répression de plus en plus autoritaire sur leurs lieux de travail et dans leurs pratiques syndicales.

Cette stratégie d'intimidation, digne d'une sombre époque que l'on aurait voulu révolu, vise à réduire au silence toutes celles et ceux qui défendent l'intérêt général, ainsi que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs eux-mêmes.

La CGT ne se laissera jamais bâillonner. Plus que jamais, les libertés syndicales doivent être protégées et renforcées, car elles demeurent un pilier indispensable de la démocratie et du progrès social.

Nous adressons un soutien plein et entier à la Camarade Sophie Binet et interpellons nos élus locaux.

Face à la répression, La CGT rappelle que la première des libertés est celle de se syndiquer. Nous appelons l'ensemble des travailleuses, travailleurs, retraité.es et privé.es d'emploi qui souhaitent s'organiser à rejoindre la CGT !



Pour la CGT Ville de Lyon
Sébastien DOUILLET



Je m'inscris à
l'information syndicale →

